



Avis d'appel d'offres ouvert n° 01/BH/NHS/2019

Le mercredi 19 Juin 2019 (1) à 11 heures du matin (2). Il sera procédé, dans le siège de la Nedharat des Habous de Salé sise au place marché municipal à Salé (3) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour **REFECTION ET AMENAGEMENT DE L'IMMEUBLE ESSAADA N°5 DES HABOUS SIS AVENUE HASSAN II A RABAT (LOT TRAVAUX EXTERIEURS : PEINTURE-MENUISERIE-ETANCHEITE).**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au siège de la Nédharat des Habous de Salé (4).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de **50.000,00 dhs (Cinquante mille dirhams)**

Le prix des plans est fixé à **40,00 DHS (quarante dirhams).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 42,44 et 46 de l'arrêté du Ministre des Habous et des affaires islamiques n° 258.13 du 6 Dou Likiada 1434 (13 Septembre 2013) fixant le règlement des marchés des travaux, des fournitures et des services conclus par l'administration des Habous au profit des Habous publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le siège de la Nédharat des Habous sus – visé à l'adresse sus-indiquée avant le 19 Juin 2019 à 11h00;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 3 du règlement de consultation.

Dossier technique comprenant :

- Une copie certifiée conforme à l'originale du certificat de qualification et de classification des entreprises du BTP :

Le secteur de l'activité concernée, la classe minimale, et les qualifications exigées :

Qualification et classification des entreprises	<u>Secteur</u>	<u>Classe</u>	<u>Qualifications exigées</u>
Nouvelle	A	5	A.5
Ancienne (*)	5	5	5.18

Qualification et classification des entreprises	<u>Secteur</u>	<u>Classe</u>	<u>Qualifications exigées</u>
Nouvelle	L	4	L.8
Ancienne (*)	7	4	7.10

(*) : concernant les concurrents qui disposent du certificat encore valable selon l'ancien système de qualification et de classification.

Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

- (1) La date de la séance de l'ouverture des plis.
- (2) L'heure de la séance de l'ouverture des plis.
- (3) Lieu de la séance de l'ouverture des plis (l'adresse de la Nédharat).
- (4) Le lieu où les concurrents peuvent retirer et déposer leurs dossiers de candidature.